

.....

Comité de vigilance sur le cannabis

.....

Rapport des activités | 2024-2025

Le présent rapport ne lie pas le ministère de la Santé et des Services sociaux et ne constitue pas ses orientations. Il représente l'opinion des membres du Comité de vigilance sur le cannabis. Son contenu n'engage que ses auteurs.

Cette publication a été réalisée par le Sous-ministéariat à la prévention et à la santé publique en collaboration avec la Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Le présent document n'est accessible qu'en version électronique à l'adresse : publications.msss.gouv.qc.ca

Pour plus d'information : Québec.ca/gouv/santé-services-sociaux

Dépôt légal – 2025

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN : 978-2-555-02987-3 (version PDF)

Tous droits réservés pour tous pays. La reproduction, par quelque procédé que ce soit, la traduction ou la diffusion de ce document, même partielles, sont interdites sans l'autorisation préalable des Publications du Québec. Cependant, la reproduction de ce document ou son utilisation à des fins personnelles, d'étude privée ou de recherche scientifique, mais non commerciales, sont permises à condition d'en mentionner la source.

Ce document est une production du Comité de vigilance sur le cannabis

Présidente du Comité de vigilance sur le cannabis

Dre Julie Loslier, M.D., M. Sc., FRCPC, médecin conseil à la direction de santé publique de la Montérégie, professeure titulaire à la faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke.

Vice-Présidente du Comité de vigilance sur le cannabis

Mme Josée Lepage, M.Sc., M.A.P., ASC. sous-ministre adjointe de la main-d'œuvre et de la qualité des services, ministère de la Famille.

Membres du Comité de vigilance sur le cannabis

M. Serge Brochu, Ph. D. (psychologie), professeur émérite à l'École de criminologie de l'Université de Montréal et chercheur à l'Institut universitaire sur les dépendances.

M. Bertrand Malsch, Ph.D., M.B.A, LL.B., expert en comptabilité, professeur agrégé au Smith School of Business (Queen University), dont les travaux de recherche portent notamment sur l'audit financier, les systèmes de contrôle et la gouvernance d'entreprise.

Dr Réal Morin, médecin spécialiste en santé publique et médecine préventive, agissant comme conseiller scientifique à l'Institut national de santé publique du Québec.

Dr Robert Perreault, psychiatre ayant une expérience significative dans le développement de politiques publiques récemment retraité de la Direction de santé publique de Montréal.

Dre Maude St-Onge, M.D., Ph.D., FRCPC, toxicologue et directrice du Centre antipoison du Québec, qui œuvre comme intensiviste et clinicienne-chercheure au CHU de Québec.

Mme Sandhia Vadlamudy, intervenante et gestionnaire d'expérience dans le domaine de la réduction des méfaits associés à l'usage de substances psychoactives, directrice générale de l'Association des intervenants en dépendance du Québec.

M. Pascal Quévillon, Maire d'Oka

Mme Marie-Ève Couture-Ménard, Professeure titulaire à la Faculté de Droit de l'Université de Sherbrooke, Codirectrice du Centre de recherche sur la régulation et le droit de la gouvernance (CrRDG)

Coordonnatrice du Comité

Mme Émilie Dansereau-Trahan, M.A., coordonnatrice du Comité, agente de planification, programmation et recherche, Direction de santé publique de la Montérégie.

Révision linguistique et mise en page

Sylvy Plourde, agente administrative, Direction de santé publique de la Montérégie.

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	3
MOT DE LA PRÉSIDENTE	4
1. FAITS SAILLANTS	5
1.1 Annonce de l'arrivée des produits de vapotage à la SQDC	5
1.2 Page web du Comité de vigilance sur le cannabis	5
1.3 Renouvellement des membres	5
2. REVUE DES ACTIVITÉS	6
2.1 Les objectifs	6
2.2 Mandat particulier	7
2.3 Mandats récurrents	9
3. GOUVERNANCE	9
3.1 Rencontre du Comité	9
3.2 Rencontre avec le cabinet du ministre	10
3.3 Rencontres avec la Direction des populations à risque et en contexte de vulnérabilité	10
3.4 Rencontre avec la SQDC	10
3.5 Participation à des colloques / conférences / formations	10
4. FINANCES	11
4.1 Objectif du financement :	11
5. BILAN ET PLANIFICATION	12
CONCLUSION	13
ANNEXES 1	14
ANNEXES 2	18
ANNEXES 3	22

Mot de la présidente

C'est avec engagement et rigueur que le Comité de vigilance sur le cannabis conclut cette première année de mise en œuvre de son plan stratégique 2024-2029. Fidèle à sa mission, le Comité poursuit son rôle de veiller de manière indépendante à l'encadrement du cannabis au Québec, dans une perspective de santé et de sécurité publiques.

Depuis sa légalisation, le Québec voit son offre de produits de cannabis évoluer d'année en année. Parallèlement, l'évolution des comportements de consommation, en particulier chez les jeunes et les femmes, appelle à une vigilance constante. Il est essentiel de maintenir une approche fondée sur les données probantes et de soutenir une perception réaliste des risques liés à la consommation de cannabis.

Devant ces constats, le Comité a donc poursuivi ses travaux en 2024-2025 en ayant renouvelé ses membres, consolidé ses mécanismes de surveillance et renforcé ses collaborations, notamment avec l'INSPQ et le MSSS. Ces avancées permettent de mieux répondre à notre mandat.

Je remercie chaleureusement les membres du Comité pour leur travail rigoureux, ainsi que nos partenaires pour leur collaboration. Ensemble, nous poursuivons notre mission afin de soutenir un encadrement du cannabis qui demeure axé sur la santé de la population québécoise.

Julie Loslier

Présidente du Comité de vigilance sur le cannabis

1. FAITS SAILLANTS

« La mission du Comité¹ est de s'assurer de manière indépendante de la mise en œuvre de la Loi sur le Cannabis dans une perspective de santé publique et de sécurité. »

1.1 Annonce de l'arrivée des produits de vapotage à la SQDC

Le 29 novembre 2024, la SQDC annonçait le lancement d'un appel de produits afin de trouver des fournisseurs capables de mettre au point un dispositif et des cartouches répondant aux critères de la SQDC (aucune saveur ni odeur sauf celle caractéristique du cannabis et un maximum de 30% de THC)². À la suite de cette annonce, le Comité a produit un avis au Ministre et organisé une journée de conférences et d'échanges avec des experts afin d'identifier les besoins de connaissances (voir section 2.1).

1.2 Page web du Comité de vigilance sur le cannabis

Au cours de la prochaine année, une page web hébergée par le ministère de la Santé et des Services sociaux devrait être disponible, sur laquelle se retrouvera la composition du Comité de vigilance et les rapports annuels de ce dernier.

1.3 Renouvellement des membres

Puisqu'un premier mandat de cinq ans se terminait en 2023 pour les membres du Comité de vigilance sur le cannabis présent depuis sa création, un appel d'intérêt quant au renouvellement de ce mandat a été fait pour chacune des personnes concernées. Tous ont accepté de poursuivre pour un second mandat³.

¹ Dans le présent document, le terme *Comité* désigne le *Comité de vigilance sur le cannabis*

² <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/rc/C-5.3,%20r.%200.1%20/>

³ Catherine Paradis a pris une année sabbatique puisqu'elle a accepté un mandat à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Suisse. Elle a depuis choisi de poursuivre avec l'OMS et ne fait donc plus partie du Comité depuis.

2. REVUE DES ACTIVITÉS

Tel que mentionné dans le rapport annuel 2023-2024, le Comité s'est doté d'une planification stratégique pour les cinq prochaines années. Cette année conclut la première année de ce plan et permet donc de faire le bilan de cette dernière.

2.1 Les objectifs

Objectif 1 : Développer pour le Comité une posture de surveillance

Le Comité souhaitait se doter d'un processus de demande d'accès à l'information afin de pouvoir jouer son rôle de surveillance, entre autres auprès de la SQDC, comme prévu par la Loi. Au cours de ses premières années de fonctionnement, le Comité a davantage eu recours à des mesures non formelles d'accès à certaines données ou informations. Après avoir réalisé une évaluation de son fonctionnement tel que mentionné dans le rapport de 2023-2024, il a été décidé de formaliser ce processus afin de pouvoir comptabiliser le succès de ces démarches. Ce processus est maintenant bien établi et le Comité y a eu recours lors d'une occasion et a obtenu l'information nécessaire.

Objectif 2 : Consolider le rôle et le positionnement du Comité

Cet objectif visait plus spécifiquement à déterminer les rôles respectifs de différents acteurs impliqués dans la prévention des enjeux associés à l'encadrement du cannabis au Québec, tel que l'INSPQ et anciennement la Direction québécoise de la légalisation du cannabis, nouvellement nommé Direction des populations à risque et en contexte de vulnérabilité. Des rencontres de travail entre chacune des parties ont permis de clarifier les rôles et responsabilités afin de travailler en complémentarité tout en préservant l'autonomie spécifique au Comité. En ce qui concerne la Direction des populations à risque et en contexte de vulnérabilité, les rencontres ont permis un partage d'informations plus fluide et davantage de transparence. En ce qui concerne l'INSPQ, le Comité a conclu une entente de services avec l'équipe des Produits et substances psychoactives qui permet au Comité d'avoir accès à des données probantes sur divers sujets et ainsi lui permettre d'assurer une vigie plus efficace. Rappelons que le rôle du Comité n'est pas de produire de nouvelles connaissances, mais bien d'utiliser les connaissances actuelles et/ou de soulever les besoins de connaissances pour pouvoir s'assurer que le modèle d'encadrement du cannabis au Québec conserve ses fondements de prévention et de protection de la santé et de la sécurité publiques.

Objectif 3 : Planifier et réaliser sur une base annuelle un mandat particulier et trois mandats récurrents

Le Comité s'est doté d'un mandat particulier et de trois mandats récurrents. Puisque les produits de vapotage feront leur entrée sur le marché licite au Québec, le Comité a choisi de se concentrer sur ces derniers à titre de mandat particulier pour 2024-2025, en continuité avec les activités amorcées en 2023-2024. En termes de mandats récurrents, pour les cinq prochaines années, le Comité a choisi de tabler sur l'analyse du Fond de Prévention et de recherche en matière de cannabis (FPRMC), sur l'identification des données disponibles en ce qui a trait à l'encadrement du cannabis afin d'évaluer l'impact de celui-ci et par le fait même, sur l'identification des besoins de connaissances nécessaires pour comprendre les impacts de la légalisation du cannabis et du modèle d'encadrement propre au Québec. Un sous-Comité a été formé pour chacun des mandats récurrents, supervisé par la coordonnatrice du Comité.

2.2 Mandat particulier

Produits de vapotage de cannabis

Le 29 novembre 2024, la SQDC annonçait le lancement d'un appel de produits afin de trouver des fournisseurs capables de mettre au point un dispositif et des cartouches répondant aux critères de la SQDC (ne contenant aucune saveur ni odeur sauf celle caractéristique du cannabis et un maximum de 30% de THC)⁴. Cette décision serait appuyée sur le fait que le mode de consommation de cannabis par vapotage est en augmentation selon les dernières données d'enquête disponibles. En effet, selon les données de l'EQC de 2024, 25 % des consommateurs de cannabis auraient utilisé ce mode de consommation. Toutefois, ces produits sont populaires, principalement chez les moins de 21 ans, qui eux n'ont pas accès au marché légal⁵.

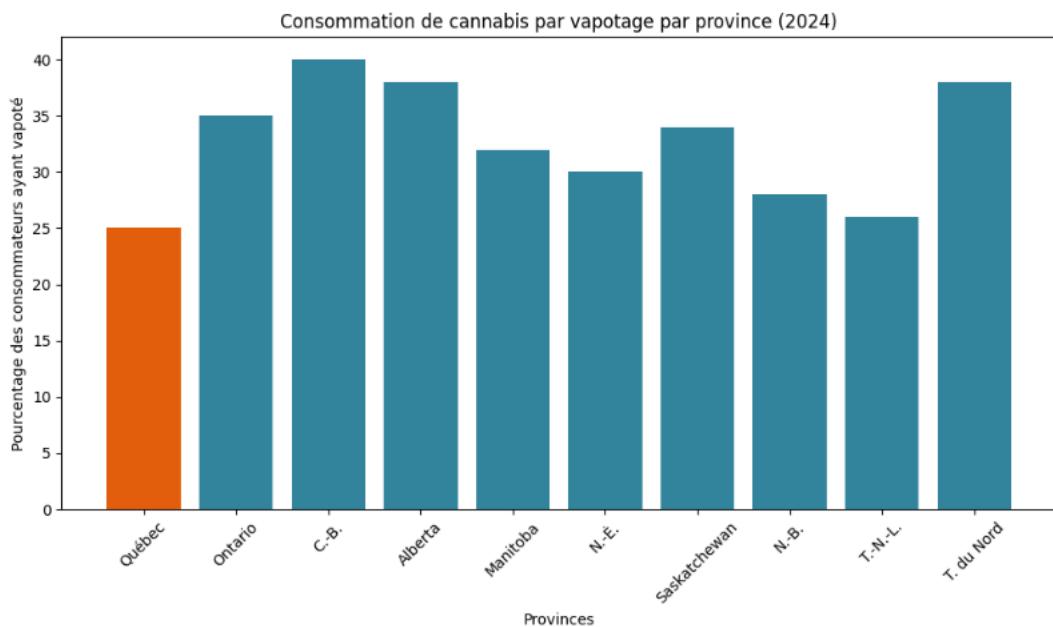
Tel que mentionné sur le site de l'INSPQ : « Cette méthode de consommation concerne davantage les jeunes consommateurs de 15-17 ans (66 %) et de 18 à 20 ans (51,5 %). ⁶»

De plus, selon les données de l'Enquête canadienne sur le cannabis, le Québec se distinguait des autres provinces par des taux plus bas de vapotage, probablement étant donné le choix de ne pas offrir ce type de produits dans son offre légale.

⁴ <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/rc/C-5.3,%20r.%200.1%20/>

⁵ <https://statistique.quebec.ca/fr/document/enquete-quebecoise-sur-le-cannabis-2023/publication/enquete-quebecoise-cannabis-2023-survol-principaux-resultats#vapotage>

⁶ <https://www.inspq.qc.ca/substances-psychoactives/cannabis/consommation-population-generale>



*Tableau généré par Copilot à partir des données de l'EQC 2024 et de l'ECC 2024⁷.

Cette décision de la SQDC soulève pour les membres plusieurs questions et préoccupations. Ainsi, le Comité de vigilance a organisé une demi-journée de réflexion avec différents experts (voir ordre du jour en annexe 1). L'expertise de l'INSPQ a été mise à profit dans le cadre de cette journée. Des représentants de la SQDC ont également participé à cette journée et des représentants du MSSS y ont assisté.

Objectifs de la journée

- Décrire la situation actuelle : prévalence, consommation à risque élevé, risques et avantages du vapotage, intention de migrer du marché illicite au marché licite des consommateurs actuels, types de produits qui seront disponibles, etc.
- Identifier les besoins de connaissances

À la suite de cette journée, un compte-rendu a été partagé avec tous les participants et conférenciers présents (voir compte rendu annexe 2).

Des besoins de connaissances ont été identifiés et feront l'objet d'autres mandats sur lesquels le Comité souhaite travailler afin de pouvoir conseiller le Ministre adéquatement avec la venue prochaine de ces nouveaux produits.

⁷ Microsoft. (2025). Copilot [Modèle de langage IA]. <https://copilot.microsoft.com>

2.3 Mandats récurrents

Analyse du Fonds de prévention et de recherche en matière de cannabis (FPRMC)

Comme mentionné dans le rapport annuel 2023-2024, plusieurs activités financées par le FPRMC en 2022-2023 présentent peu ou pas de liens directs avec le cannabis, alors que 38 % des activités financées sont des activités de promotion de la santé pour lesquelles des enveloppes budgétaires existaient déjà. L'examen sommaire réalisé en sous-Comité pose un certain nombre de questions sur lesquelles le Comité souhaite travailler au cours de la prochaine année. L'objectif est de proposer des balises claires pour les activités financées par le FPRMC.

Analyse des différentes données disponibles en lien avec l'encadrement du cannabis

Afin de réaliser ce mandat, un sous-comité a été formé et s'est donné comme objectif de :

- Identifier quelles sont les données disponibles et celles auxquelles nous aimerais avoir accès, soit parce qu'elles ne sont pas colligées ou parce qu'elles ne sont pas diffusées.

Préalablement à la réalisation de ce mandat, une recension des indicateurs disponibles ou existants a été réalisée (voir annexe 3).

Identification des besoins de connaissances

Le mandat #2 permet au Comité d'identifier le type de connaissances nécessaires pour pouvoir évaluer à court, moyen et long termes le modèle québécois d'encadrement du cannabis. Au cours de l'année 2025-2026, le Comité aura recours à son entente avec l'INSPQ pour répondre à certains de ces besoins de connaissance et d'autres moyens jugés pertinents.

3. GOUVERNANCE

3.1 Rencontre du Comité

Au cours de la dernière année, les membres du Comité ont tenu cinq rencontres en mode virtuel.

Les rencontres ont eu lieu :

- 04-06-2024
- 27-08-2024
- 28-10-2024
- 19-11-2024
- 31-03-2025

3.2 Rencontre avec le cabinet du ministre

Une rencontre entre les membres du Comité, le ministre et son chef de cabinet a eu lieu le 9 décembre 2024 en visioconférence.

Les objectifs de la rencontre

- Présentation du rapport annuel 2023-2024 du Comité ;
- Échanges concernant l'arrivée prochaine des produits de vapotage à la SQDC et de l'organisation d'une journée de conférences à ce sujet.

3.3 Rencontres avec la Direction des populations à risque et en contexte de vulnérabilité

Au cours de l'année 2024-2025, quatre rencontres de travail ont eu lieu entre la Direction des populations à risque et en contexte de vulnérabilité et le Comité (anciennement Direction québécoise de la légalisation du cannabis (DQLC)).

3.4 Rencontre avec la SQDC

Une rencontre avec des représentants de la SQDC, dont sa directrice générale a eu lieu le 8 août 2024. Les membres du Comité ont pu faire connaissance avec madame Bergeron, nouvelle directrice générale de la SQDC. Les échanges ont principalement porté sur les préoccupations des membres du Comité concernant la diversification des produits et comprendre de quelle manière la SQDC procède pour décider quel produit mettre en marché ou au contraire pour en refuser certains. À ce moment, de la sauce à poutine et des ramens étaient vendus à la SQDC. Ces produits ont depuis été retirés.

3.5 Participation à des colloques / conférences / formations

Représentation et formations :

- Lisbon Addiction 2024 : Robert Perreault a participé au colloque à titre de membre du Comité de vigilance et y a fait une courte présentation intitulée : « Recommendations from the government cannabis committee on the legal availability of vaping products. »⁸
- Organisation d'une journée de formation et d'échanges sur les produits de vapotage de cannabis par le Comité ayant eu lieu le 30 janvier 2025 à la Direction de santé publique de la Montérégie.

⁸ <https://www.lisbonaddictions.eu/lisbon-addictions-2024/presentations/recommendations-government-cannabis-committee-legal-availability-vaping-products>

4. FINANCES

4.1 Objectif du financement :

Soutenir les activités du Comité de vigilance en matière de cannabis chargé de conseiller le ministre sur toute question relative au cannabis conformément aux dispositions prévues à la partie III de Loi encadrant le cannabis (RLRQ, chapitre C-5.3).

Fonctionnement du Comité (145 892 \$)

- Collecte d'information pour la préparation de la revue de presse hebdomadaire. La firme CANIDÉ fournissait un service de revue de presse quotidienne, mais le Comité a choisi de mettre un terme à celle-ci pour revenir à sa façon de fonctionner, c'est-à-dire que la coordonnatrice le fait quotidiennement.
- Préparation des ordres du jour pour les rencontres et rédaction des comptes rendus.
- Tenue de cinq rencontres en mode virtuel.
- Formation de trois sous-comités : Fonds de prévention et de recherche en matière de cannabis (FPRMC), identification des besoins de connaissances et analyses des données de consommation et autres (Québec et Canada).
- Analyse des données de vente des divers produits offerts par la SQDC sur une base mensuelle.
- Organisation de rencontres avec différentes parties prenantes
- Rédaction d'avis au Ministre, de lettres de demandes d'informations et du rapport annuel.

Représentations et formations (6 156 \$)

- Lisbon Addiction 2024
- Organisation d'une journée de formation et d'échanges sur les produits de vapotage de cannabis.

Entente de collaboration avec l'INSPQ (24 950 \$)

- Développement et diffusion des connaissances relatives au cannabis pour le Comité de vigilance, et participation à la journée de formation et d'échanges sur le vapotage de cannabis.

5. Bilan et planification

La section qui suit présente le bilan des dépenses pour l'année 2024-2025 et la planification financière de 2025-2026

BILAN DES DÉPENSES 2024-2025	
Salaire Coordonnatrice	107 300 \$
Salaire Agente administrative	20 382 \$
Formations	5 656 \$
Services achetés (INSPQ)	24 950 \$
Services achetés – graphisme	17 010 \$
Déplacement / frais de rencontre	500 \$
Matériel informatique	1 000 \$
Fournitures de bureau	200 \$
Total	176 998 \$

PLANIFICATION DES DÉPENSES 2025-2026	
Salaire Coordonnatrice	102 437 \$
Salaire Agente administrative	21 928 \$
Formations	7 000 \$
Services achetés (INSPQ)	25 000 \$
Services achetés – graphisme	9 200 \$
Déplacement / frais de rencontre	4 643 \$
Matériel informatique	1000 \$
Fournitures et dépenses diverses	800 \$
Total	172 008 \$

Conclusion

Cette année conclut la première année du plan stratégique 2024-2029 du Comité. Le modèle d'encadrement québécois continue de se distinguer de celui des autres provinces canadiennes par son approche axée sur la santé et la sécurité publique. Comme présenté dans le tableau de la section 3.1, le Québec se distingue notamment par sa plus faible prévalence de consommation de produits de vapotage, produits ayant souvent des taux très élevés de THC. Ainsi, le Comité suivra de près les conséquences de l'offre prochaine de produits de vapotage à la SQDC. Il sera important de comprendre qui sont les consommateurs de produits de vapotage de la SQDC, c'est-à-dire s'il s'agit de personnes ayant migré du marché illicite au marché licite ou de nouveaux consommateurs de produits de vapotage. Des études en ce sens devraient donc être prévues avant même l'arrivée de ces produits légaux sur le marché québécois.

D'autre part, l'EQC 2024 permet de constater que la baisse de la consommation se poursuit chez les 15-20 ans depuis la légalisation, ce qui est encourageant. Toutefois, certains indicateurs méritent un suivi, tel que la consommation quotidienne ou quasi quotidienne tout comme la consommation à risque chez les femmes. En effet, ces deux indicateurs ont augmenté depuis la légalisation. Ces changements de patron de consommation doivent faire l'objet d'un suivi puisqu'il s'agit de comportements présentant des risques pour la santé. La perception du risque de la consommation de cannabis et de la consommation par vapotage ont diminué depuis la légalisation et donc, des campagnes de sensibilisation et d'informations ciblées à différents groupes sociaux pourraient permettre de s'assurer que cette perception du risque soit réaliste et que la banalisation tel qu'observée pour l'alcool ne prenne le dessus.

Le Comité amorce donc cette deuxième année de son plan stratégique avec plusieurs objectifs et la préoccupation de poursuivre son mandat de conseiller le ministre afin que le Québec demeure un modèle d'encadrement comme il a su l'être depuis la légalisation du cannabis au Canada.

Le Comité de vigilance sur le cannabis

Annexes 1

Journée de réflexion sur l'offre de produits de vapotage au Québec
Organisée par le Comité de vigilance sur le cannabis
30 janvier 2025

Mise en contexte :

En 2019, le Directeur national de santé publique du Québec demandait à la SQDC de tenir un moratoire concernant la vente de produits de vapotage suite à plusieurs événements de maladies pulmonaires associées à ces produits tant aux États-Unis qu'au Canada. Ainsi, le Québec et l'Île-du-Prince-Édouard sont les deux seules provinces à ne pas avoir ajouté ces produits de cannabis à leur catalogue de vente légale, malgré l'autorisation du Fédéral.

Le 29 novembre dernier la SQDC annonçait le lancement d'un appel de produits afin de trouver des fournisseurs capables de mettre au point un dispositif et des cartouches répondant aux critères de la SQDC (aucune saveur ni odeur sauf celle caractéristique du cannabis et un maximum de 30% de THC)⁹. Cette décision serait appuyée sur le fait que le mode de consommation de cannabis par vapotage est en augmentation selon les dernières données d'enquête disponibles. En effet, selon les données de l'EQC de 2023, il est vrai que ce mode de consommation gagne en popularité, mais principalement chez les moins de 21 ans, qui eux n'ont pas accès au marché légal¹⁰.

D'autre part, les produits de vapotage de cannabis consommés actuellement contiennent de haute teneur en THC et diverses saveurs/odeurs, des caractéristiques qui ne se retrouvent pas dans les produits offerts à la SQDC, puisqu'interdit par règlement au Québec¹¹. Ainsi, les consommateurs actuels abandonneront-ils leurs produits parfumés et hautement intoxiquant pour une version à moindre risque? Est-ce que les nouveaux produits proposés par la SQDC ne risquent-ils pas d'attirer de nouveaux consommateurs curieux de découvrir un mode sans combustion, discret mais avec un risque d'intoxication moindre que celui actuellement disponible sur le marché illicite?

Avant de se prononcer en faveur de cette décision de la société d'État, il semble important de faire état de la situation actuelle et des données disponibles afin de suivre l'évolution de ce nouveau segment de marché légal, ses impacts sur la santé publique et identifier les risques et les avantages.

Objectifs de la journée

- Décrire la situation actuelle : prévalence, consommation à risque élevée, risques et avantages du vapotage, intention de migrer du marché illicite au marché licite des consommateurs actuels, types de produits qui seront disponibles, etc.
- Identifier les besoins de connaissances

⁹ <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/rc/C-5.3,%20r.%200.1%20/>

¹⁰ <https://statistique.quebec.ca/fr/document/enquete-quebecoise-sur-le-cannabis-2023/publication/enquete-quebecoise-cannabis-2023-survol-principaux-resultats#vapotage>

¹¹ <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/rc/C-5.3,%20r.%200.1%20/>

Déroulement de la journée

1- 9 h 00 à 9 h 15	Accueil et introduction Julie Loslier, M.D., M. Sc., FRCPC, présidente du comité de vigilance sur le cannabis
2- 9 h 15 à 9 h 40	Vapotage de cannabis au Québec : portrait actuel et évolution – Olivier Bellefleur, M. Sc., M.A., Chef d'unité scientifique, Produits et substances psychoactives, INSPQ Chantal Blouin, INSPQ et Florence Conus, Ph.D., Chargée de projet, Direction des enquêtes de santé à l'ISQ
3- 9 h 40 à 10 h 05	Portrait et impacts du vapotage ailleurs au Canada – François Gagnon, Ph.D., scientifique principal et conseiller spécial en politiques, CCDUS
4- 10 h 05 à 10 h30	Connaissance actuelle sur l'impact du vapotage sur la santé – Dr. Richard Bélanger, M.D., FRCPC, chercheur-clinicien, professeur agrégé à l'Université Laval au Département de pédiatrie et ancien chercheur-boursier du FRQS
10 h 30 à 10 h 40	Pause
5- 10 h 40 à 11 h 00	Offre de produits de vapotage à un taux maximal de 30% de THC : risques, enjeux, besoins de connaissances – Axelle Marchand, Ph.D., Conseillère scientifique, INSPQ
6- 11 h 00 à 11 h 25	Cannabis, vapotage et santé humaine : interactions et influences au travers d'un prisme sociétal dynamique – François-Olivier Hébert, Ph.D., Associé de recherche, CHUM
7- 11 h 25 à 12 h 00	Deciphering the impact of cannabis vaping on health - Carolyne Baglole, Ph.D., Professeure associée, Département de médecine McGill
12 h 00 à 13 h 00	Diner
8- 13 h 00 à 13 h 30	Identification des besoins de connaissances

9- 13 h 30 à 14 h 00	Réflexion en sous-groupe concernant les avantages et inconvénients de la vente légale de produits de vapotage au Québec
10- 14 h 00 à 14 h 20	Retour sur les réflexions de chaque sous-groupe
11- 14h 20 à 14 h 30	Mot de la fin

Annexes 2

Rapport d'événement
Journée de réflexion sur l'offre de produits de vapotage au Québec

La journée de réflexion s'est déroulée le 30 janvier 2025 au 1255 rue Beauregard à Longueuil. Cette journée était organisée par le Comité de vigilance sur le cannabis. Les participants avaient la possibilité d'y participer en présentiel ou à distance via un lien Teams. L'avant-midi était composé de 6 conférences et l'après-midi était réservé aux membres du Comité et aux présentateurs de l'avant-midi afin de réfléchir à des besoins en termes de développement de connaissances et de proposer des pistes d'action.

Étaient présents en am :

Membres du comité de vigilance	Présentateurs	Observateurs	Invités de la SQDC
Julie Loslier, présidente du comité de vigilance	Olivier Bellefleur (INSPQ) Florence Conus (ISQ) François Gagnon (CCDUS)	Julie Pelletier (DGSP) Joëlle Villeneuve (DGSP) Andréanne Lajoie (cabinet du ministre Carmant)	Suzanne Bergeron Pietro Perrino Geneviève Giroux Stéphanie Gagné
Josée Lepage, vice-présidente du comité de vigilance	Dr. Richard Bélanger (Université Laval)		
Serge Brochu, Réal Morin (en virtuel)	Axelle Marchand (INSPQ) François-Olivier Hébert (CHUM)		
Maude St-Onge (en virtuel)	Carolyne Baglole (McGill)		
Robert Perreault			
Sandhia Vadlamudy			
Émilie Dansereau-Trahan			

Étaient présents en pm :

Membres du comité de vigilance	Présentateurs
Julie Loslier, présidente du comité de vigilance	Olivier Bellefleur (INSPQ)
Josée Lepage, vice-présidente du comité de vigilance	Florence Conus (ISQ) Dr. Richard Bélanger (Université Laval)
Serge Brochu	Axelle Marchand (INSPQ)
Robert Perreault	François-Olivier Hébert (CHUM)
Sandhia Vadlamudy	Carolyne Baglole (McGill)

Les objectifs de la journée étaient :

- Décrire la situation actuelle : prévalence, consommation à risque élevée, risques et avantages du vapotage, intention de migrer du marché illicite au marché licite des consommateurs actuels, types de produits qui seront disponibles, etc.
- Échanger sur les besoins de connaissances et pistes d'actions en lien avec la question du vapotage.

Les présentations de l'avant-midi étaient :

- **Vapotage de cannabis au Québec : portrait actuel et évolution**, présentée par Olivier Bellefleur de l'INSPQ et Florence Conus de l'ISQ;
- **Portrait et impacts du vapotage ailleurs au Canada**, présentée par François Gagnon du CCDUS
- **Connaissances actuelles sur l'impact du vapotage sur la santé**, présentée par le Dr. Richard Bélanger de l'Université Laval;
- **Offre de produits de vapotage à un taux maximal de 30% de THC : risques, enjeux, besoins de connaissances**, présentée par Axelle Marchand de l'INSPQ
- **Cannabis, vapotage et santé humaine : interactions et influences au travers d'un prisme sociétal dynamique**, présentée par François-Olivier Hébert du CHUM;
- **Deciphering the impact of cannabis vaping on health**, présentée par Carolyne Baglole de l'Université McGill.

Les discussions de l'après-midi ont permis d'identifier les besoins de connaissances suivants :

- Comprendre les intentions des consommateurs actuels de produits de cannabis :
 - En sachant que les produits de vapotage de cannabis qui seront disponibles à la SQDC contiendront un taux maximal de THC de 30 % et n'auront aucune saveur ajoutée, ont-ils l'intention de délaisser les produits qu'ils consomment actuellement (en tout ou en partie) au produit de ceux de la SQDC ?
 - Pour ceux qui répondraient par la négative, choisirait-ils de migrer vers le marché licite québécois si les produits avaient de plus haute teneur en THC et/ou si des saveurs étaient disponibles?
- Documenter les dynamiques d'approvisionnement des consommateurs actuels (données qualitatives)
- préoccupation spécifique pour les jeunes de moins de 21 ans.
 - Intentions de consommation
 - Contexte de consommation
 - Intérêts
 - Fréquence
- Lorsque des nouvelles catégories de produits sont ajoutées au catalogue de produits de la SQDC, les consommateurs actuels adoptent quels types de comportement?
 - S'agit-il d'ajout de nouveaux produits à leur consommation actuelle?
 - Migrant-t-ils d'un produits (par exemple le mode fumé) vers un nouveau mode de consommation?
- Mieux comprendre la co-consommation :
 - Avec les autres SPA
 - Avec les différentes formes de cannabis

- En ce qui concerne spécifiquement les jeunes âgés de moins de 21 ans, qui sont les plus grands consommateurs de cannabis par vapotage selon l'EQC de 2023, il serait intéressant de comprendre les modes d'influences sociales (pairs, marketing, réseaux sociaux, etc)

Les membres du comité se sont également prononcés en faveur de quelques recommandations :

- Les producteurs ainsi que la SQDC devraient avoir l'obligation d'afficher sur les produits toutes les teneurs de chaque cannabinoïde présent dans le produit, ainsi que la teneur en terpènes pour chaque terpène, puisque certains terpènes semblent présentés davantage de risque pour la santé.
- Les consommateurs sont nombreux à ne pas savoir ce qu'ils consomment selon l'EQC 2023. Ainsi, il serait important de développer de nouvelles campagnes de sensibilisation au sujet des risques des produits de vapotage, mais également des différents cannabinoïdes, de leurs effets connus, du rôle des différents terpènes afin que ces derniers puissent davantage faire des choix éclairés.
- Une étude longitudinale devrait être envisagée afin de suivre les tendances de consommation à long termes, les effets sur la santé globale des consommateurs pour pouvoir les documenter et mieux comprendre les impacts à long termes et les modes de consommation.
- Finalement, selon les connaissances actuellement disponibles, il semble que plus la plante de cannabis est transformée, plus les risques à la santé augmentent. Ainsi, il serait intéressant de poursuivre les discussions quant aux avantages de la vaporisation vs le vapotage.

Suite à cette journée de réflexion, un court sondage d'appréciation a été envoyé aux membres du comité qui se sont dit satisfaits de la journée, que cette dernière répondait, voir dépassait leurs attentes. D'autres journées thématiques pourraient être organisées afin d'alimenter les réflexions des membres pour que ces derniers puissent conseiller le ministre en ayant consulté les experts des domaines d'intérêts.

Soulignons également qu'aucun présentateur n'a été rémunéré pour participer à cette journée de réflexion et aucun n'avait de conflit d'intérêts.

Annexes 3

Tableau des indicateurs

Indicateurs de consommation de cannabis	Référence pour l'indicateur	Source de données	Notes	Types de données
Consommation par capita		MFQ		Quantitatives
Âge de la première consommation		EQC		Quantitatives
Prévalence de consommation		EQC		Quantitatives
Fréquence de consommation		EQC		Quantitatives
Taux de THC		SQDC		Quantitatives (écart)

Indicateurs de problèmes sanitaires reliés au cannabis	Référence pour l'indicateur	Source de données	Notes	Types de données
Symptômes de dépendance au cannabis		EQC		
Admissions à l'hôpital		Estimations disponibles INSPQ MSSS	Copilot m'a permis d'extraire un graphique de ces estimations pour 2022 Un article vient d'être publié à ce sujet évaluant les admissions de 2007-2020	
Accidents de la route associés au cannabis		SAAQ	Fiches sur la sécurité routière 2023 – alcool et drogues au volant	
Appels au centre antipoison		Centre antipoison INSPQ		
Diagnostics de trouble de l'usage		EQC , données médicales? Études publiées	Données spécifiques au cannabis non disponibles	

Indicateurs de disponibilité du cannabis	Référence pour l'indicateur	Source de données	Notes	Types de données
Densité des points de vente	Nombre de succursales et nombre d'habitants au QC	SQDC		
Prix de vente moyen	Prix de vente moyen	SQDC	5.76\$ le gramme en 2025 ce qui serait environ 20% au-dessus du prix du marché illicite étant donné entre autres les taxes d'accise	
Taxe d'accise				
Hyperémèse		Non disponible		

Indicateurs de normes sociales reliées au cannabis	Référence pour l'indicateur	Source de données	Notes	Types de données
Perception du risque : <ul style="list-style-type: none"> • Par substance? • Conduite automobile? • Type de consommation (quotidienne, hebdo, mensuelle) (haute teneur en THC, CBD?) 		EQC La perception du risque général et pour la conduite automobile est disponible. Souhaite-t-on connaître la perception du risque plus détaillée?		
Communication avec l'entourage au sujet de sa consommation		EQC Enquête		

Indicateurs de criminalité reliés au cannabis	Référence pour l'indicateur	Source de données	Notes	Types de données
Arrestations pour conduite avec facultés affaiblies par le cannabis		Ministère de la justice du Québec	Pour y avoir accès, nous devons faire une demande au Ministère car ces données ne sont pas publiques	
Référence suite à une offense à un centre de dépendance		Il n'existe pas de statistique publique centralisée indiquant combien de personnes arrêtées pour possession de cannabis sont référées à un centre de traitement.		
Arrestations pour possession/consommation en public de cannabis		Les données disponibles ne fournissent pas un nombre exact d'arrestations ou d'amendes pour consommation de cannabis en public au Québec		

Indicateurs de type politique et d'aide à la décision	Référence pour l'indicateur	Source de données	Notes	Types de données
Données de sondage auprès des clients de la SQDC		SQDC	Nous avons envoyé une demande officielle	Quantitatives et qualitatives
Études de marché : <ul style="list-style-type: none"> - Densité des points de vente - Mise en marché de nouveaux produits 		SQDC Deloitte	Lorsque demandées officiellement à la SQDC on nous a mentionné qu'il n'y avait pas eu d'études de marché	
Critères de sélection des produits		SQDC Loi sur le cannabis au Québec		Qualitatives

